

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.292

L'An deux Mille Dix, le 6 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DUMAS représentée par M. DENIS
M. PRUDENCIO représenté par M. MERLE
M. PAVON représenté par Mme DESCHANP

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. MEGLIO.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 31

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL : CREATION DES NOUVEAUX GRADES DANS LE
CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX**

RAPPORTEUR : Mme DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITE

Les dispositions du décret du 9 novembre 2010 qui porte statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux prévoient l'intégration dans ce nouveau cadre d'emplois, du cadre d'emplois des techniciens (décret du 10 janvier 1995) et du cadre d'emplois des contrôleurs territoriaux (décret du 25 août 1995). Ces dispositions prennent effet au 1er décembre 2010.

Il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

GRADE D'ORIGINE	CAT	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	GRADE D'INTEGRATION	CAT	EFFECTIFS OUVERTS	EFFECTIFS POURVUS
Technicien supérieur chef	B	2	1	Technicien principal de 1ère classe	B	3	0
Technicien supérieur principal	B	2	1				
Contrôleur de travaux en chef	B	3	1				
Technicien supérieur	B	4	2	Technicien principal de 2ème classe	B	4	0
Contrôleur de travaux principal	B	3	2				
Contrôleur de travaux	B	7	2	Technicien	B	2	0

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré

DECIDE

- de modifier, avec effet au 1er décembre 2010, le tableau des effectifs, comme suit :

GRADE D'ORIGINE	CAT	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	GRADE D'INTEGRATION	CAT	EFFECTIFS OUVERTS	EFFECTIFS POURVUS
Technicien supérieur chef	B	2	1	Technicien principal de 1ère classe	B	3	0
Technicien supérieur principal	B	2	1				
Contrôleur de travaux en chef	B	3	1				
Technicien supérieur	B	4	2	Technicien principal de 2ème classe	B	4	0
Contrôleur de travaux principal	B	3	2				
Contrôleur de travaux	B	7	2	Technicien	B	2	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 décembre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD